

La construction sociale d'un compromis (1945–1970) : prélude à la rénovation urbaine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec

Anne-Marie Séguin

Volume 24, Number 2, March 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016595ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1016595ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (print)
1918-5138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Séguin, A.-M. (1996). La construction sociale d'un compromis (1945–1970) : prélude à la rénovation urbaine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 24(2), 12–24.
<https://doi.org/10.7202/1016595ar>

Article abstract

This article shows why urban renewal in the Saint-Jean-Baptiste neighbourhood in Québec City was seen as an acceptable compromise by many groups of the civil society at the beginning of the 1960s. To understand this episode of urban transformation, we must step back to the 1940s and 1950s during which a new mode of development, fordism, spread through the North American economy and contributed to the economic marginalization of the Québec region. It also fostered the emergence of new consumption practices, notably in the housing sector. For some, urban renewal was seen as a means to reviving the regional economy. For others, it was seen as a way to improve the tax base which, in turn, increased the ability to respond to demands for improved public facilities and services and to restore deteriorated neighbourhoods. Finally, for the government of Québec, it symbolized the rise to power of a new regime and the modernization of the Québec state.

La construction sociale d'un compromis (1945-1970) : Prélude à la rénovation urbaine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec

Anne-Marie Séguin

Résumé:

Cet article montre pourquoi la rénovation urbaine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec apparaît comme un compromis acceptable pour de nombreux groupes de la société civile au début des années 1960. Pour comprendre cet épisode de transformation urbaine, il importe de retourner aux décennies 1940 et 1950 alors que se déploie à l'échelle nord-américaine un nouveau mode de développement, le fordisme qui contribue à la marginalisation économique de la région de Québec. Ce dernier permet également l'émergence de nouvelles pratiques de consommation, notamment dans le domaine de l'habitat. Aux yeux de certains, la rénovation urbaine apparaît comme un moyen de redynamiser l'économie régionale. Pour les autres, elle constitue un moyen d'enrichir l'assiette fiscale afin de répondre à des demandes sociales pressantes ou encore d'améliorer le cadre résidentiel de quartiers jugés vétustes. Enfin, pour le gouvernement du Québec, elle offre un moyen de marquer un changement de régime et la volonté de modernisation de l'État québécois.

Introduction

Il importe, d'entrée de jeu, de préciser en quelques mots l'expression «rénovation urbaine» et de décrire succinctement la forme prise par cet épisode de transformation urbaine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. La rénovation urbaine réfère aux interventions qui ont lieu dans le cadre bâti des quartiers centraux anciens des grandes agglomérations urbaines où l'on fait table rase du passé pour reconstruire du neuf. Précisant la forme que prennent ces interventions et se référant au contexte américain, Danseureau et L'Écuyer¹ écrivent : les «fonds de rénovation urbaine servent massivement au financement d'infrastructures et d'équipements publics de prestige (centres de congrès, salles de concert, halls d'exposition, etc.) et à des investissements privés d'ordre lucratif (tours à bureaux, hôtels, appartements de luxe)». À la lumière de cette définition, le quartier Saint-Jean-Baptiste, situé dans la ville de Québec et siège du parlement de la province de Québec (figure 1), se présente comme un exemple type de rénovation urbaine. En effet, au cours des décennies 1960 et 1970, un nombre non négligeable de logements ont été démolis pour faire place au Grand Théâtre, équipement culturel à vocation régionale, à trois tours hôtelières appartenant aux chaînes Hilton, Loews et Auberge des Gouverneurs, à des tours résidentielles ou à bureaux, à une galerie de boutiques, à deux vastes stationnements souterrains, à un centre des congrès et à deux tronçons d'autoroute (figure 2).

Les analyses qui ont porté sur l'épisode de rénovation urbaine qu'a connu le quartier Saint-Jean-Baptiste ont mis l'accent sur le rôle du capital immobilier et de l'État, privilégiant le plus souvent une approche instrumentale de l'État ou encore, elles se sont intéressées aux prati-

ques d'opposition des groupes populaires face à ces interventions². Ces analyses ont signalé l'existence d'un mouvement d'opposition à la rénovation urbaine qui se forme dès le début des années 1970 et qui est constitué non seulement de membres de groupes populaires, mais aussi de professeurs et d'étudiants de l'Université Laval³ ainsi que d'architectes et d'urbanistes de la région. Ces travaux qui laissent dans l'ombre les décennies 1940 et 1950⁴ oblitèrent le fait que, dès la fin des années 1950 et durant une bonne partie de la décennie 1960, la rénovation urbaine a fait figure de compromis ralliant de nombreux groupes de la société civile. C'est en nous penchant sur la période qui a précédé la transformation de cet espace concret, soit les décennies 1940 et 1950, que nous serons en mesure de comprendre pourquoi la rénovation urbaine apparaît d'abord comme une solution acceptable aux yeux de nombre d'acteurs sociaux.

L'interprétation que nous proposons de la rénovation urbaine s'inscrit dans la foulée des analyses structurationnistes⁵; elle fait place non seulement à l'action sociale et à l'intentionnalité des acteurs, mais aussi aux facteurs structuraux qui contraignent ou limitent l'action sociale. Pour rendre intelligible l'épisode de rénovation urbaine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec, nous le situerons dans le contexte de l'après-guerre, dominé par le déploiement à l'échelle nord-américaine du fordisme, un nouveau mode de développement qui, d'une part, contribue à la marginalisation économique de la région de Québec et, d'autre part, permet l'émergence de nouvelles pratiques de consommation, notamment dans le domaine du logement. Dans l'esprit des acteurs locaux, déjà conscients dès le tournant des années 1950 des effets négatifs de la restructura-

Abstract:

This article shows why urban renewal in the Saint-Jean-Baptiste neighbourhood in Québec City was seen as an acceptable compromise by many groups of the civil society at the beginning of the 1960s. To understand this episode of urban transformation, we must step back to the 1940s and 1950s during which a new mode of development, fordism, spread through the North American economy and contributed to the economic marginalization of the Québec region. It also fostered the emergence of new consumption practices, notably in the housing sector. For some, urban renewal was seen as a means to reviving the regional economy. For others, it was seen as a way to improve the tax base which, in turn, increased the ability to respond to demands for improved public facilities and services and to restore deteriorated neighbourhoods. Finally, for the government of Québec, it symbolized the rise to power of a new regime and the modernization of the Québec state.

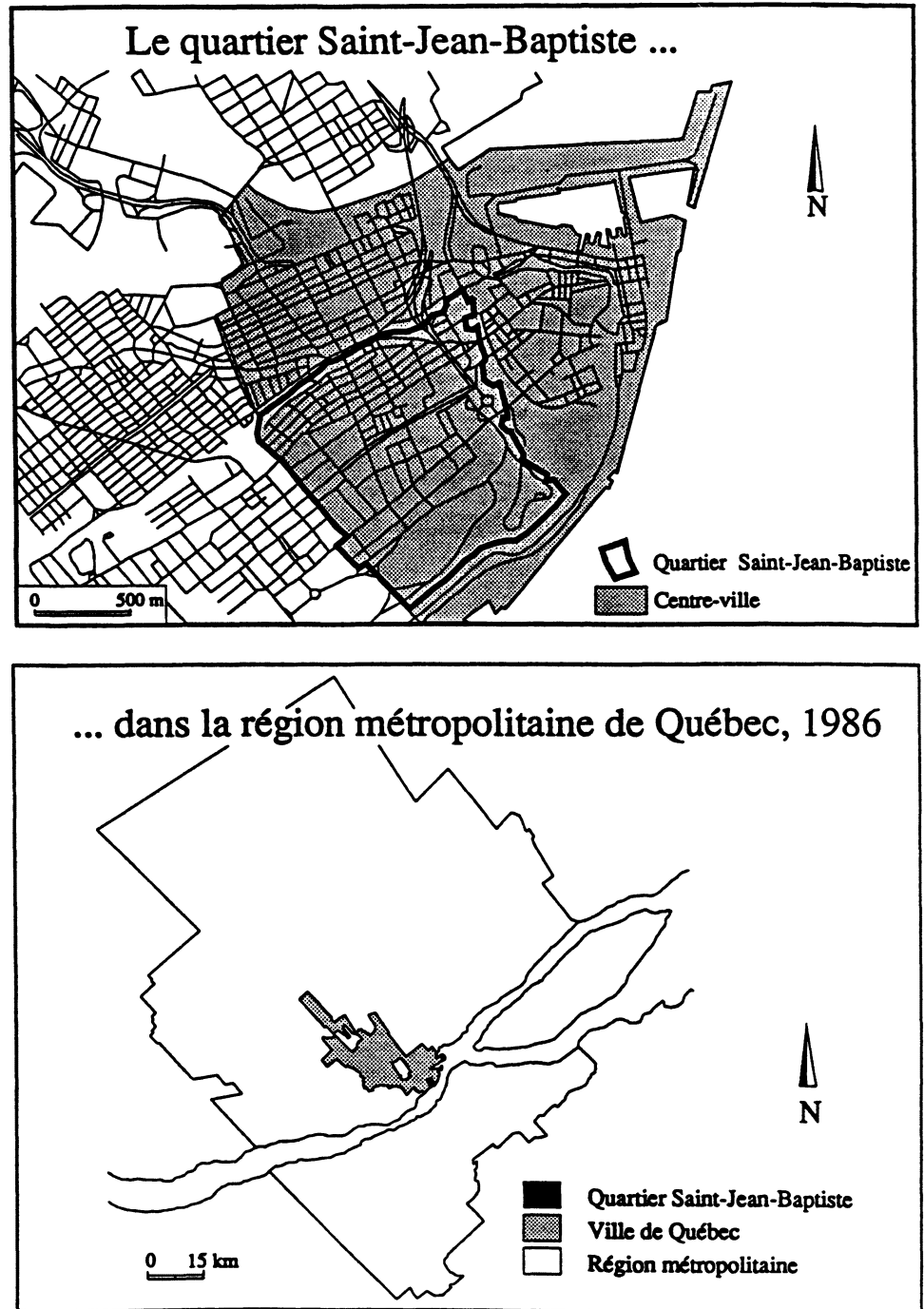


Figure 1

Source : Laboratoire de cartographie et LATIG Département de géographie, Université Laval

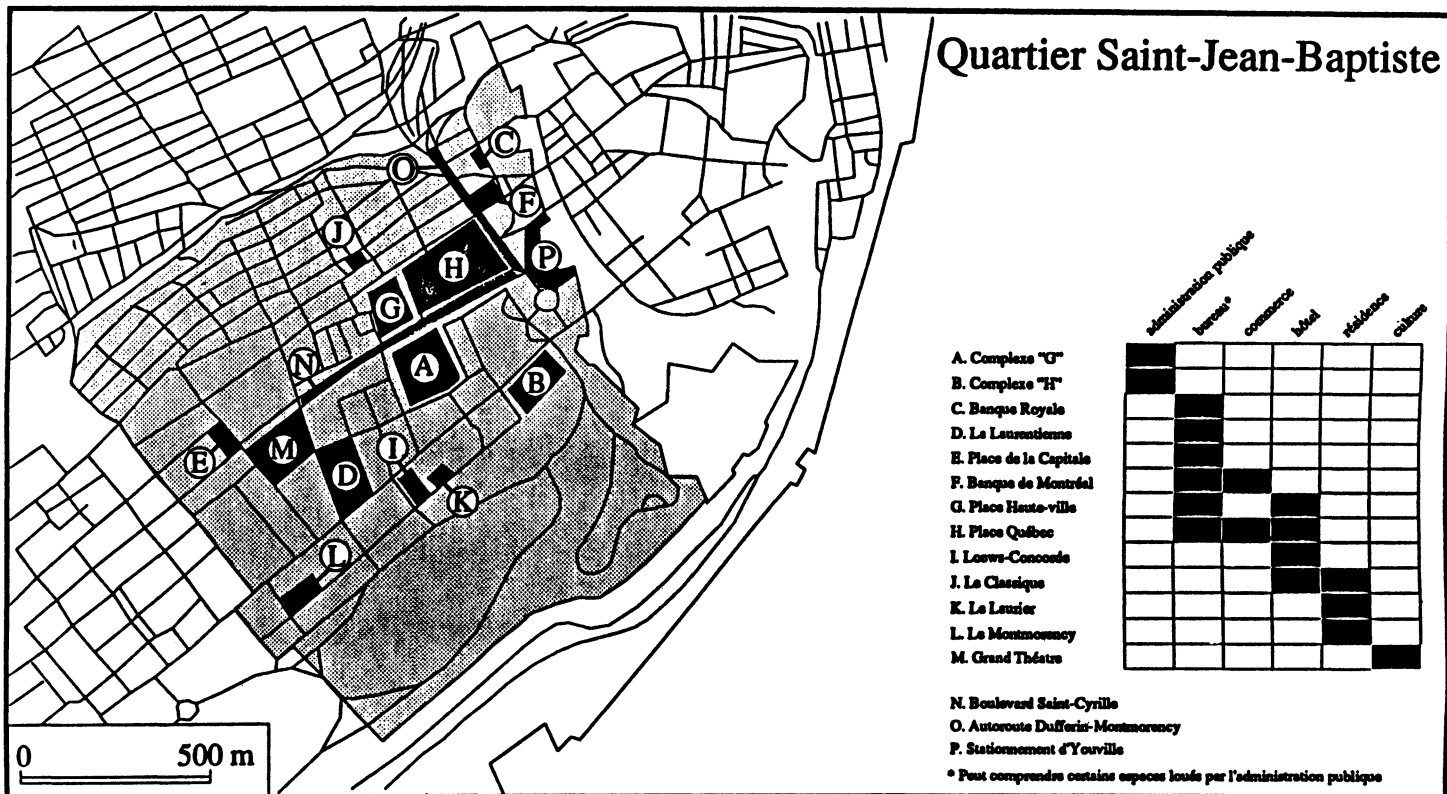


Figure 2 : Les opérations de rénovation urbaine, 1960-1976

Source : Laboratoire de cartographie et LATIG Département de géographie, Université Laval

tion économique en cours sur leurs conditions de vie et déjà sensibles aux normes sociales en émergence, la rénovation urbaine se présente comme une stratégie appropriée face à certains problèmes économiques et sociaux qui touchent la région et, plus particulièrement, la ville de Québec⁶.

Ainsi, pour les uns, la rénovation urbaine est un moyen de redynamiser une économie en perte de vitesse et conséquemment de créer des emplois. Pour les autres, elle constitue un moyen d'enrichir l'assiette fiscale de la municipalité afin de répondre à des demandes sociales pressantes, en matière d'éducation notamment, ou encore elle se présente

comme un moyen d'améliorer le cadre résidentiel de quartiers jugés vétustes. Enfin, pour le gouvernement du Québec, elle offre un moyen de marquer un changement de régime et la volonté de modernisation de l'État québécois.

La marginalité économique de la région de Québec

Les travaux de l'école de la régulation ont montré qu'après la Première Guerre mondiale se met progressivement en place en Amérique du Nord un nouveau régime d'accumulation, le fordisme, qui atteint son plein développement après la Seconde Guerre mondiale. Ce régime d'accumulation se caractérise «par une

hausse conjointe de la productivité apparente du travail et du volume du capital fixe par tête»⁷ et par une diminution générale des coûts de production. Aussi, dans le cadre de ce nouveau régime d'accumulation, la capacité concurrentielle des entreprises de taille modeste qui utilisent des moyens de production plus anciens et des procédés moins performants se voit érodée. Dans ce contexte économique, la région de Québec, située à l'extrémité nord-est du cœur de l'économie canadienne centrée sur les Grands Lacs, se verra de plus en plus marginalisée dans l'espace nord-américain⁸. De 1945 à 1960, de nombreuses entreprises de la région, spécialisées dans les secteurs du textile,

des aliments et boissons, du corset, du tabac et du bois, ne connaissent plus d'expansion alors que certaines, comme celles de la chaussure, sont en plein déclin⁹. Cette situation n'est pas nouvelle : dès la première moitié du XX^e siècle, Québec connaît une stagnation de son emploi industriel¹⁰. Entre 1951 et 1961, le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier connaît une diminution nette, passant de 24 384 à 23 749 alors que l'emploi total connaît une croissance de 25,2 % dans la région métropolitaine québécoise¹¹. De plus, durant les années 1950, le niveau des emplois dans la fonction publique provinciale restera, même si Québec est la capitale, relativement faible en raison de l'attitude très conservatrice du gouvernement Duplessis en matière d'intervention publique¹².

Par ailleurs, l'importante migration d'effectifs de travailleurs peu qualifiés vers Québec, qui continue après la guerre, maintient durant les années 1950 une situation d'excédent de main-d'oeuvre¹³. Aussi, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale et tout le long des années 1950, l'agglomération québécoise est-elle aux prises avec un important problème de chômage. En 1956, dans son Mémoire à la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, la Chambre de commerce de Québec¹⁴ fait état d'un problème de chômage chronique qui s'accroît durant certaines périodes de l'année. On estime qu'en 1956, le nombre de chômeurs dans la région métropolitaine de Québec s'élève à 9 000, soit 9 % de la main-d'oeuvre. Montrant de fortes variations saisonnières, il touche en hiver jusqu'à 18 % de la main-d'oeuvre. Cette offre excédentaire contribue à maintenir les salaires bas. En 1961, la région métropolitaine de Québec se classe au 15^e rang sur les 17 régions métropolitaines canadiennes pour ce qui est du revenu moyen masculin et au 16^e rang pour le

revenu moyen féminin. Seules les régions métropolitaines de St. John's (Terre-Neuve) et de St. John (Nouveau-Brunswick) se classent derrière elle¹⁵.

Dans ce milieu en voie de marginalisation économique, plusieurs acteurs régionaux voient dans l'éducation une stratégie d'insertion dans l'espace économique nord-américain. La formation de techniciens et d'ingénieurs capables de concevoir puis de faire fonctionner les nouveaux équipements industriels s'impose de plus en plus comme une nécessité à leurs yeux.

Une demande sociale croissante dans le domaine de la formation scolaire

Dès la fin de la guerre, des voix s'élèvent à Québec pour prétendre que la prospérité économique passe par une meilleure formation de la main-d'oeuvre et, plus spécialement, des techniciens¹⁶. On attribue alors partiellement la marginalité économique de la région au manque de formation technique. En 1946, on peut lire dans les *Cahiers du Service extérieur d'éducation sociale* de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval¹⁷:

Pourtant comme nous verrons, l'éducation joue un rôle fondamental dans la vie économique et constitue un puissant facteur de prospérité [...] C'est l'homme qui en définitive donne de la valeur au milieu physique, et c'est parce que l'éducation contribue au développement de l'homme qu'elle joue un rôle économique de premier ordre [...] Une population instruite sera donc en mesure de tirer plein profit des ressources de son milieu, même d'y suppléer et en conséquence, jouira d'un niveau de vie plus élevé qu'une population dont l'éducation a été négligée.

Or, durant les années 1950, une situation démographique particulière fait peser lourdement ces nouvelles exigences dans le domaine de la formation scolaire sur la ville de Québec. La ville compte un nombre très élevé d'enfants (28 % de la population de la ville a moins de 15 ans en 1951 et en 1956 selon les données des recensements). Les structures scolaires ne sont pas préparées à recevoir cet afflux d'élèves de toutes les origines sociales et à satisfaire les demandes qui lui sont adressées pour l'enseignement secondaire qui connaîtra une croissance marquée de 1940 à 1961¹⁸.

Jusqu'en 1961, les commissions scolaires québécoises sont uniquement tenues d'assurer l'enseignement primaire. Or, comme un sociologue québécois¹⁹ le signale avec justesse, les villes qui appartiennent à de vastes régions métropolitaines, quelle que soit leur richesse fiscale, se trouvent, dans les faits, devant l'obligation d'assurer l'enseignement secondaire public si elles veulent retenir les ménages des couches moyennes qui, autrement, pourraient migrer vers des villes offrant ce type d'enseignement.

Si l'on s'accorde sur la nécessité d'une meilleure formation pour assurer la prospérité, nombreux sont ceux qui s'inquiètent des coûts qu'elle engendre. Le financement des services éducatifs au moyen de la taxe foncière est alors considéré comme un fardeau important²⁰. Le surpeuplement de la majorité des quartiers anciens de Québec ajoute aux difficultés de financement des services éducatifs par la voie de l'assiette fiscale municipale : le ratio enfants/logement est élevé, alors que la valeur des logements est faible en raison de l'ancienneté et de la dégradation du cadre bâti.

Parallèlement à ce phénomène de marginalisation économique et à l'expression

d'une demande sociale de plus en plus pressante pour un accès plus large à l'enseignement secondaire, on observe la diffusion de nouvelles normes qui se rapportent à l'univers domestique et qui contribuent à accentuer le caractère désuet des quartiers centraux aux yeux des résidents. Les discours concernant la sphère de la reproduction de la vie humaine tendent à dénoncer ces quartiers comme milieux peu propices à la vie familiale.

Des quartiers aux antipodes des nouvelles normes en matière d'habitat

L'enseignement de l'économie domestique qui connaît une grande vogue dans l'après-guerre, permet aux nouvelles normes se rapportant à l'univers domestique de se diffuser rapidement et avec une grande efficacité. Parmi celles-ci figurent les normes qui concernent l'habitat. Par l'intermédiaire de l'école, non seulement les jeunes filles, mais aussi et de manière indirecte leurs mères, se voient instruites de ces nouvelles normes. Tout cet enseignement, qui relève pour le contenu de l'autorité de l'Église²¹, sous-tend une conception stricte de l'habitat aux antipodes des quartiers centraux. Par exemple, en 1954, dans *L'économie domestique à l'école complémentaire et aux cours de Lettres-Sciences*, manuel publié par la Procure des Missions, on peut lire les conseils suivants concernant le choix de la résidence familiale :

Une femme pratique recherchera un logement avec des pièces vastes, plutôt hautes de plafond, en nombre suffisant, surtout si la famille est nombreuse [...] car, au dire d'un médecin : «les pièces hautes et spacieuses prolongent la vie tandis que les chambres petites et étroites l'abrègent». Et toutes les fois que vous

le pouvez, choisissez un logement avec des pièces orientées au midi ou au sud-ouest; le soleil et la lumière devant pénétrer partout. Nous avons besoin d'une lumière abondante et d'un air pur. Le soleil est un hôte bienfaisant, un facteur de santé et de joie; c'est le grand destructeur des germes de maladies [...]

Il est aussi fort révélateur de s'attarder aux illustrations des manuels d'économie domestique ou d'enseignement ménager datant des décennies 1940 et 1950. Le foyer y est presque invariablement représenté par une maison unifamiliale isolée dans un cadre de verdure. La cuisine, pour sa part, est spacieuse et équipée de vastes espaces de rangement. Les comptoirs sont grands et une fenêtre située au-dessus de l'évier éclaire abondamment la pièce. Or, peu de cuisines et de logements situés dans les quartiers anciens sont conformes à ces représentations. La valorisation de l'habitat pavillonnaire et la condamnation des quartiers centraux qui lui est associée sont également présentes dans les thèses réalisées durant les années 1950 à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, lesquelles sont marquées par une forme de fétichisme spatial²². On impute alors aux seules caractéristiques de l'environnement construit, et en particulier au logement, la responsabilité de l'état de santé d'une population, laissant dans l'ombre les facteurs sociaux. Dès 1944, la densité des constructions dans une section du quartier Saint-Jean-Baptiste soulève de nombreuses critiques, non seulement dans certaines thèses d'étudiants de l'Université Laval, mais aussi dans les écrits de leurs professeurs. On estime que les logements du quartier manquent de soleil et d'aération, et que les cours sont très encombrés; ils constituent le type même d'environnement que l'on dénonce comme propice à la diffusion des mala-

dies infectieuses, comme la tuberculose, ou d'autres maladies, comme le rachitisme²³.

Par ailleurs, les quartiers anciens sont considérés comme des creusets de délinquance. Il importe de signaler à ce propos que le quartier Saint-Jean-Baptiste se classe parmi ceux qui présentent les plus hauts taux de délinquance²⁴. Dans sa thèse de doctorat, s'appuyant sur des études américaines, un étudiant propose une vision très négative des quartiers centraux²⁵ :

De Shaw et McKay, de même que Lot-
tier, ont démontré qu'il existe une
corrélation évidente entre certaines
zones d'une cité et le taux de
délinquance. Ainsi, plus on s'approche
du centre de la cité, plus augmente le
taux de délinquance. Et on explique
ceci par le fait que ce sont les gens
les moins riches, les immigrants les
plus récents, qui habitent le centre des
villes, centre toujours situé à proximité
des usines, des grandes artères com-
merciales, du trafic, des magasins,
centre de vieilles maisons sans es-
pace libre pour jouer, de surveillance
plus difficile et offrant beaucoup
d'opportunité pour commettre des
délits, incitant au crime [...] À la
périphérie de la cité au contraire il de-
vient difficile de se rendre délinquant.
Les jeunes gens, fils de meilleures
familles ou à tout le moins fils de gens
assez riches, professionnels, hommes
d'affaires, ont plus d'espace, sont
soumis à une meilleure surveillance et
reçoivent une meilleure éducation.

Encore en 1967, lors d'un colloque sur
l'urbanisation de la société canadienne-
française tenu à l'Université Laval, des
universitaires, résumant les grandes
lignes des découvertes des études amé-
ricaines de l'École de Chicago sur la dé-
linquance, affirment, d'une part, que les

taux de délinquance sont plus élevés dans le centre urbain, secteur économiquement en déclin et où les taudis s'éteignent, et diminuent au fur et à mesure que l'on s'approche de la périphérie et, d'autre part, que ces zones de haute délinquance ont tendance à se maintenir en dépit des changements de population. Ce serait, affirment-ils, le «lieu qui fait le larron»²⁶.

De plus, certaines thèses produites à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval développent un discours sur les quartiers centraux comme lieux surpeuplés et peu propices à une vie morale. Ceux-ci seraient malsains pour l'âme parce qu'ils favoriseraient l'alcoolisme et l'initiation précoce des jeunes à la sexualité en raison du peu d'intimité dont jouissent les parents²⁷.

Par ailleurs, en Amérique du Nord, durant les décennies 1940 et 1950, la hausse de productivité rendue possible par les progrès technologiques permet non seulement la production de marchandises banalisées à un coût unitaire relativement peu élevé, mais aussi l'augmentation des salaires. La voie se trouvait de ce fait ouverte à la consommation de masse dont une bonne partie sera orientée vers l'acquisition d'appareils électroménagers²⁸. De nouvelles normes de consommation s'imposent donc. Au Québec, deux canaux contribuent à leur diffusion : les fameux « catalogues » des grands magasins et les manuels d'économie domestique dans lesquels, tant au plan de l'illustration que de la description des manières de faire, les équipements ménagers modernes supplantent progressivement les anciens (réfrigérateur, cuisinière, lessiveuse et sècheuse électriques, chauffe-eau, etc.). Les logements anciens, souvent surpeuplés et de superficie limitée, ne sont guère préparés à recevoir ces équipements valorisés non seulement par l'enseignement ménager,

mais aussi par les femmes qui y voient un moyen de réduire leur fardeau domestique ou d'améliorer les conditions d'hygiène. Or, les ménages qui n'ont pas accès à ces équipements forment une proportion sensible des ménages du quartier Saint-Jean-Baptiste au tournant des années 1950²⁹. Si la pauvreté de ces ménages explique partiellement l'absence de ces équipements, le manque d'espace dans des logements trop petits de même que le refus des propriétaires de consentir aux améliorations nécessaires à certains équipements (travaux de plomberie, d'électricité, etc.) sont sans doute également en cause ici.

Cette vision négative des quartiers centraux sera reprise par les urbanistes durant les décennies 1950 et 1960. Leurs interventions dans le cadre bâti seront profondément influencées par cette conception de l'habitat ancien comme milieu de vie inadéquat pour les familles.

Un discours urbanistique qui fait écho au discours domestique

Dès la fin des années 1940 et durant les années 1950, de nombreux urbanistes et ingénieurs prendront position en faveur de la rénovation urbaine. Dans leur campagne pour convaincre les élus municipaux de procéder au réaménagement de certains quartiers anciens, ils feront largement écho au discours domestique, évoquant les problèmes d'insalubrité, de délinquance, d'absence d'équipements sanitaires de base, etc.³⁰ Par exemple, en 1949, un urbaniste écrit dans le *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*³¹ :

Dans notre province, à l'heure actuelle, nous faisons face à une situation grave créée par la tuberculose [...] Parviendra-t-on à enrayer le mal si les foyers d'infection subsistent? C'est bien douteux. Il y a donc lieu de

préconiser l'habitation salubre et de l'encourager car elle contribuerait à la disparition des foyers d'infection et constituerait une aide puissante dans cette lutte. La valeur de l'habitation salubre comme facteur de santé et de bien-être est aujourd'hui bien reconnue, et c'est surtout dans les grandes villes et dans les zones surpeuplées que l'on éprouve un impérieux besoin d'y recourir. Un peu partout, on cherche des solutions au problème du logement.

Dans le rapport Greber³² qui propose, en 1956, un plan d'aménagement de la région de Québec, on peut lire ceci à propos de projets de démolition et de remembrement du lotissement dans les quartiers centraux de Saint-Roch, Saint-Sauveur et Saint-Jean-Baptiste :

La Société centrale d'hypothèques et de logement apporte son concours aux municipalités pour leur permettre de mener à bien de tels programmes, grâce auxquels des quartiers entiers peuvent être graduellement transformés, et où des constructions délabrées et dépréciées et constituant un danger physique et social peuvent faire place à des groupements de maisons d'appartements munis de tout l'équipement domestique et urbain désiré. Québec ne saurait rester indifférent à ces possibilités. Le lotissement et la construction d'habitations de certains quartiers ont été faits dans le passé selon des données qui ne sont plus valables aujourd'hui, morcellement de cours arrières fermées et dont le seul but apparent est de garder des résidus indésirables; le tout donnant sur des rues étroites et encombrées dans le voisinage d'usines et d'entrepôts. Après les remembrements nécessaires, ces emplacements se prêteraient par contre à l'érection

d'unités de logements disposées de façon à ménager des espaces libres entre les constructions, comme il est fait fréquemment dans plusieurs centres urbains contemporains [...]

En 1956, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la Société centrale d'hygiènes et de logement, organisme responsable de la Loi nationale sur l'habitation, offre aux municipalités qui veulent s'en prévaloir un programme d'aide à la rénovation urbaine qui rembourse les coûts de démolition de portions de quartiers anciens en vue de faciliter leur réaménagement, si la preuve est faite qu'elles sont le site d'un habitat dégradé³³. Il s'engage aussi à assumer une partie des coûts de construction d'habitations à loyer modique pour remplacer les taudis. De plus, le gouvernement fédéral contribue aux frais encourus pour réaliser l'étude destinée à identifier les zones d'habitat dégradé³⁴.

L'étude préalable au réaménagement réalisée par la Commission d'enquête sur le logement de la Cité de Québec en 1961 et 1962 sous la direction de Jean-Marie Martin³⁵, professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, s'inscrit dans la lignée des analyses développées par les étudiants et chercheurs de cette même université durant la décennie précédente. On peut lire dans le rapport Martin que la «présence d'enfants dans un ménage, surtout de jeunes enfants, [...] force ceux-ci [les parents] à occuper un logement plus grand, mieux équipé et situé dans un quartier sain. L'importance que l'on doit accorder à la santé spirituelle et physique de l'enfant justifie, il va sans dire, l'emploi de ce critère». La densité d'habitat est considérée comme un «facteur de détérioration de l'habitat et une cause d'insalubrité». De même dénonce-t-on certaines caractéristiques du milieu physique comme «les rues étroites sans aé-

ration», les «cours sans verdure»³⁶. Ces brefs passages sont révélateurs de la conception de l'idéal résidentiel banlieusard qui sous-tend l'étude. Écrit au début des années 1960, le rapport Martin aura un impact considérable sur l'image des quartiers centraux, et notamment sur le quartier Saint-Jean-Baptiste, en dénonçant, sous le couvert de la scientificité, des quartiers précis comme milieux impropres à la fonction résidentielle. Durant la décennie 1960, les conclusions de ce rapport seront citées à maintes reprises sans jamais être remises en question³⁷.

La rénovation urbaine comme compromis

À la fin des années 1950, malgré le fait que la rénovation urbaine entraîne des déplacements de population et qu'elle exige des dépenses d'infrastructures importantes, un consensus se forme sur la nécessité d'enclencher le processus. Les visées stratégiques des acteurs en présence diffèrent toutefois. L'opération apparaît pour certains comme un moyen de redynamiser une économie en perte de vitesse ou encore, d'enrichir l'assiette fiscale de la municipalité afin de répondre à certaines demandes sociales. Pour d'autres, elle apparaît comme un moyen d'améliorer le cadre résidentiel des quartiers anciens afin de le rendre plus conforme aux nouvelles normes. Enfin, pour le gouvernement du Québec, elle offre un moyen de marquer la modernisation de l'État québécois.

La rénovation comme stratégie économique

La récession des années 1957 à 1961 frappe durement la région de Québec où le chômage est élevé³⁸. Aussi, une plus grande activité dans le secteur de la construction ne peut être perçue que positivement. Le réaménagement des quartiers centraux trouve une partie de sa

justification dans la création d'emplois. En 1959, le maire de Québec déclare vouloir commencer les travaux de réaménagement du boulevard Saint-Cyrille³⁹ avec le concours du gouvernement fédéral pour remédier au chômage⁴⁰. En 1964, on parle des travaux de réaménagement de l'aire no 3 (portion sud du quartier Saint-Jean-Baptiste) comme «la première étape d'une ère d'expansion pour la Ville de Québec»⁴¹. En 1965, on reprend l'idée que le réaménagement de l'aire no 3 permettrait de lutter contre le chômage⁴².

L'impact du réaménagement de l'aire no 3 ne peut être réduit à la seule création d'emplois dans le domaine de la construction. À Québec, le réaménagement est étroitement lié à l'expansion de la fonction publique provinciale qui connaîtra une forte augmentation de ses effectifs durant la décennie 1960, la pierre angulaire de tout le réaménagement étant la construction du «Complexe G» qui abritera notamment le ministère de l'Éducation. Cet édifice, qui sera le premier à être construit, prendra une double connotation positive : il incarne de façon tangible l'accroissement de l'emploi dans la fonction publique québécoise, mais aussi la démocratisation de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, dans la foulée du réaménagement du quartier Saint-Jean-Baptiste, plusieurs grandes chaînes hôtelières se montrent intéressées à investir dans la Haute-Ville. Or, le tourisme est considéré comme un secteur important pour l'économie régionale. Dans le contexte de la marginalité économique de l'agglomération, où se fait sentir l'urgence de relancer l'économie régionale et de créer des emplois, il est certain que le réaménagement, qui est associé à l'expansion du tertiaire étatique et à la consolidation de la vocation touristique de la ville, ne peut être que bien vu.

La rénovation urbaine est aussi considérée par la Chambre de commerce de Québec comme une stratégie de maintien du niveau des activités commerciales du centre de l'agglomération. La proximité du parlement et des édifices administratifs étant à l'origine d'un engorgement de la circulation et d'une pénurie d'espaces de stationnement dans les abords de la rue Saint-Jean (une des deux principales artères commerciales de la ville-centre), la Chambre de commerce souhaite que certains investissements en infrastructures soient faits par la Ville, notamment le prolongement du boulevard Saint-Cyrille et l'aménagement de stationnements. Ces aménagements devraient permettre à la rue Saint-Jean de lutter contre la concurrence des centres commerciaux de banlieue, facilement accessibles en automobile⁴³. De plus, l'exode des ménages plus fortunés vers les municipalités de banlieue est un facteur d'inquiétude pour les commerçants du centre-ville. En 1959, lors d'une «journée d'étude à l'intention des hommes d'affaires» organisée par l'Association des licenciés en sciences commerciales et le Centre de recherche de la Faculté de commerce de l'Université Laval, un professeur montre, statistiques à l'appui, qu'entre 1951 et 1957, le pouvoir d'achat net par ménage augmente beaucoup moins dans la ville de Québec que dans les villes de sa banlieue⁴⁴. La valeur des ventes connaît également une croissance beaucoup plus rapide dans ces dernières que dans la ville-centre. Le projet de concentrer des bureaux et des hôtels dans le quartier est donc bien accueilli : la présence accrue de travailleurs et de visiteurs, en augmentant le bassin des consommateurs, redonnera à la rue Saint-Jean son caractère d'artère commerciale régionale⁴⁵. L'Association des marchands et professionnels de la rue Saint-Jean exprimera ouvertement son désir que le réaménagement soit

«fait de façon à stimuler le centre d'affaires de la rue Saint-Jean»⁴⁶.

Même si elle y voit des avantages certains, la position de la Chambre de commerce de Québec est toutefois ambiguë face à la rénovation urbaine. Distinguant à juste titre le grand capital du petit capital local, Mollenkopf rappelle que dans la ville post-industrielle, si les grandes firmes réclament certains équipements urbains, ceux-ci apparaissent souvent comme excessivement coûteux au petit capital⁴⁷. Aussi, on ne s'étonnera guère du fait que l'Association des marchands et professionnels de la rue Saint-Jean insiste pour que les gouvernements fédéral et provincial investissent suffisamment pour ne pas voir augmenter les charges fiscales des propriétaires. De plus, craignant que ces aménagements n'attirent des concurrents aux petits commerçants déjà installés, le président de leur association rappelle, à propos du réaménagement de l'aire no 3, que «le conseil se doit d'adopter enfin une solution de nature à servir les intérêts bien compris de la cité qui s'identifie, en l'occurrence, à ceux des payeurs de taxes du quartier». L'Association prend soin de signaler qu'il faut «éviter de créer en bordure du boulevard Saint-Cyrille un nouveau secteur commercial concurrent qui aurait pour effet de déprécier le centre commercial actuel». L'Association conclut en ces termes : «les marchands et les professionnels de la rue Saint-Jean déclarent voir d'un bon oeil l'idée de réaménager le secteur de l'aire no 3, mais ils craignent que ce réaménagement ne soit fait de façon à nuire sérieusement à leur prospérité»⁴⁸.

La rénovation comme stratégie fiscale

Dans le contexte du Québec des années 1940 et 1950, les demandes sociales réclamant une intervention étatique de plus

en plus grande dans les domaines de la santé, des loisirs et de l'éducation pèsent lourdement sur les municipalités, dont la Ville de Québec. En effet, en raison de la timidité de l'intervention du gouvernement Duplessis dans le champ des politiques sociales, les villes québécoises doivent assumer certains services. La Ville de Québec est alors dans l'obligation de financer elle-même les coûts d'un service de santé municipal alors qu'elle partage avec l'Église les coûts inhérents à l'organisation de loisirs pour la jeunesse⁴⁹. Dans le domaine des services scolaires, de 1945 à 1960, les subventions provinciales, qui sont allouées sur une base discrétionnaire, ne représentent qu'un faible pourcentage des revenus de la Commission des écoles catholiques de Québec (CÉCQ), soit environ 5 %. À titre de comparaison, signalons que durant les années 1960, les subventions provinciales équivalent à au moins 26 % des revenus de la CÉCQ et durant la décennie 1970, à au moins 53 %⁵⁰.

Dans leur analyse des contradictions de l'État capitaliste, Offe et Ronge⁵¹ montrent que les tenants du pouvoir dans un État capitaliste se voient limités dans leur capacité d'agir, d'intervenir socialement, si le niveau de l'accumulation privée ne génère pas suffisamment de ressources matérielles pour la poursuite de leurs propres objectifs politiques. Comme l'État n'a pas un contrôle direct sur l'accumulation privée, les tenants du pouvoir politique se voient donc contraints de promouvoir les conditions politiques qui seront les plus susceptibles de faciliter l'accumulation privée. Cette analyse rejoint celle de Filion⁵² qui écrit :

A local government's need to secure electoral support, and its dependence for the most part of revenues generated within its own jurisdiction, forces it to "operate under dual pressure". First,

it is compelled to respond to an electoral imperative by paying heed to demands from voters. This usually implies the provision of a maximal level of services at a minimal level of taxation for residents, as well as the avoidance of measures which conflict with politically significant interests. Second, it must assure that the fiscal requirements for its functioning as an administrative entity are met. In order to maintain the capacity for delivering a host of services at an acceptable taxation rate, local governments must remain attentive to the implications of the presence within their territory of different categories of activities and households in their fiscal balance.

Si la Ville ou la Commission des écoles catholiques de Québec souhaitent répondre aux demandes sociales qui leur sont adressées, elles doivent avoir une bonne santé financière, donc une base fiscale suffisante, ce qui n'est pas le cas au début des années 1960⁵³. Comme le financement des infrastructures nécessaires au redéploiement des fonctions tertiaires dans le quartier Saint-Jean-Baptiste repose partiellement sur les paliers supérieurs de l'État, plusieurs feront le pari que la rénovation urbaine avec ses investissements privés de haute densité devrait améliorer la situation fiscale de la Ville et de la Commission scolaire et leur donner les moyens d'intervenir dans leur champ d'activités respectif. Ainsi, en 1963, l'échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste fait valoir que malgré les déboursés importants que la Ville doit consentir, «le réaménagement de l'aire no 3 permettra à la Ville de Québec de boucler son budget dans un avenir pas trop éloigné et de réaliser des travaux [...] d'importance sans augmentation de taxes»⁵⁴.

En 1965, en raison de la lenteur des travaux dans l'aire 3, le maire Lamontagne fait état de pertes en taxes qui attei-

gnent, selon son évaluation, un minimum de trois millions de dollars⁵⁵. La Chambre de commerce de Québec⁵⁶, pour défendre son projet de réaménagement du boulevard Saint-Cyrille, fait aussi miroiter les avantages fiscaux que la Ville en retirerait:

Le prolongement du boulevard Saint-Cyrille dégagera des terrains particulièrement bien situés pour cette fin [édifices à bureaux]. Bien pourvue d'espaces de stationnement, facile d'accès tant pour les usagers du transport en commun que pour les automobilistes, cette zone de services administratifs deviendra une contribution à l'économie de notre cité tout en augmentant les revenus que la cité retire de la taxe foncière et de la taxe d'affaires.

La rénovation urbaine comme stratégie d'amélioration du cadre de vie

Nous avons fait état précédemment du bilan plutôt négatif que dressaient les urbanistes à la fin de la décennie 1950 des conditions de logement dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Nous avons également signalé l'écart qui sépare le quartier des nouvelles normes en matière d'habitat. Dans cette optique, le réaménagement, en raison de la promesse qui l'accompagne de construire du logement social, peut apparaître comme un compromis acceptable pour les résidents et les résidentes dont les logements doivent être démolis. Une déclaration faite en 1964 par Charles Michaud⁵⁷, architecte-urbaniste de la Ville de Québec, va dans ce sens:

N'importe quel idiot peut voir à première vue que Québec a des quartiers affreux et qu'un réaménagement est plus qu'urgent... Si nous avons procédé à une si longue

enquête [rapport Martin], ce n'est pas tant pour constater l'urgence du réaménagement, comme pour étudier quels seront les moyens de reloger tous ces gens et, non seulement de les reloger, mais de leur redonner des logements sains, dans des endroits sains, en fonction de leur statut d'humain.

On peut comprendre que vue sous cet angle, la rénovation urbaine gagne l'appui des couches populaires qui résident dans la portion du quartier qui fera l'objet d'un réaménagement. Durant les années 1940 et 1950, l'élimination des taudis⁵⁸ n'a-t-elle pas été réclamée par de nombreux groupes de la société civile, dont les syndicats? La rénovation urbaine est d'autant plus acceptable que l'on assure que la SCHL est prête à payer, avec l'argent du gouvernement fédéral, 75 % des coûts du relogement des familles délogées en vertu du plan de réaménagement.

En juin 1963, le directeur du Service d'urbanisme estime que le réaménagement du secteur demandera de reloger 225 familles. Or, celui-ci prévoit que 45 % du territoire à réaménager sera réservé à la construction d'édifices à logements multiples à prix modique, ce qui permettra de reloger un plus grand nombre de familles dans un espace restreint⁵⁹. L'urbaniste ajoute «que le reste du territoire sera consacré à la construction d'édifices publics, à l'ouverture de nouvelles rues et à l'aménagement de parcs et de cadres de verdure»⁶⁰. Le réaménagement apparaît sous cet angle comme une nette amélioration du cadre de vie. Ceci et l'espoir de voir le nombre d'emplois augmenter sensiblement expliquent peut-être pourquoi nous n'avons pas trouvé trace de dénonciation du projet de réaménagement de l'aire no 3 dans la décennie 1960⁶¹. On rapporte bien certaines formes d'insatisfaction lors des expropria-

tions, mais elles concernent des détails techniques (délais trop courts, compensations monétaires trop faibles) et non pas le réaménagement comme tel.

Un dernier acteur et non le moindre, le gouvernement provincial, verra dans la rénovation urbaine un moyen d'assurer sa légitimité et de symboliser sa modernisation.

La rénovation urbaine comme stratégie gouvernementale

En 1960, l'arrivée au pouvoir de l'équipe libérale de Jean Lesage est marquée par des changements importants, notamment en ce qui a trait au champ de la reproduction de la vie humaine dans lequel le gouvernement Lesage intervient beaucoup plus étroitement. Cette extension de l'intervention étatique suppose la création de nouveaux ministères, dont celui de l'Éducation, qui exigeront de nouveaux espaces pour se loger. Or, comme Jean Lesage se présente dans un comté de la ville de Québec, il est donc davantage sensible aux problèmes locaux et aux diverses demandes qui émanent du milieu. C'est ce que révèlent les promesses qu'il a faites le soir du 22 avril 1960, au moment de son élection par acclamation comme candidat libéral dans le comté de Québec-Ouest. Le futur premier ministre du Québec promet alors «tout un programme visant l'embellissement de la capitale provinciale et son développement économique». Il promet également le prolongement du boulevard Saint-Cyrille jusqu'aux édifices gouvernementaux, une plus grande centralisation des services des ministères et «la disparition des taudis et la construction de maisons conformes aux besoins de la population».⁶²

Par ailleurs, dans un contexte où l'équipe gouvernementale développe un discours

autour de la modernisation de la société québécoise, le choix de certaines formes architecturales n'est pas neutre. Castells affirme qu'à travers la rénovation urbaine, il s'opère un marquage de l'espace par une symbolique de la modernité (tours, dalles piétonnières)⁶³. Raffestin, pour sa part, introduit l'idée d'une resémantisation de la capitale pour signifier le changement politique⁶⁴. La construction d'une grande tour, le «G», symbole du modernisme, agit comme élément de marquage spatial : elle affirme l'entrée du Québec dans la modernité⁶⁵.

L'intervention du gouvernement provincial sera fondamentale dans la concrétisation du projet de rénovation urbaine. Sans elle, malgré la volonté de plusieurs groupes de la société civile, la rénovation urbaine serait sans doute restée lettre morte. D'abord, l'implantation du Complexe «G» agira comme «locomotive» pour les investissements privés. Le grand capital immobilier attendra, en effet, d'avoir des garanties quant à la construction de cet édifice avant de se lancer dans des investissements dans le quartier. L'implication du gouvernement provincial ne s'arrêtera pas là. Ce dernier investira dans la construction d'autres édifices administratifs et dans des travaux d'infrastructures, tel l'aménagement de vastes stationnements souterrains et d'importantes artères de desserte de la Colline parlementaire.

Conclusion

L'analyse formulée, en tenant compte à la fois des acteurs et de leurs stratégies mais aussi des conditions structurelles dans lesquelles se déroule l'action sociale, permet de comprendre pourquoi la rénovation urbaine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste se présente d'abord comme un compromis qui trouve un appui assez large au sein de la société ci-

vile dès la fin des années 1950 et durant les années 1960. Elle illustre aussi l'importance de retourner aux années 1940 et 1950 pour rendre pleinement intelligible cet épisode de transformation urbaine qui ne se concrétisera qu'à partir des années 1960.

Cette période consensuelle devait toutefois prendre fin vers le début des années 1970, au moment même où plusieurs grandes tours à bureaux s'élevaient et certains grands travaux d'aménagement se déroulaient. Dès lors, il est devenu de plus en plus évident que le compromis noué autour de la rénovation urbaine ne devait pas bénéficier à certaines catégories sociales. Des assistés sociaux, des chômeurs, des petits salariés, des personnes âgées, etc., se voyaient confinés dans un quartier à demi réaménagé, laissant un milieu résidentiel tronqué et privé de certains équipements, où les réseaux anciens de solidarité sociale s'étiolaient en raison des nombreux départs. Aussi, vers le milieu des années 1970, un contre-discours émerge, formulé notamment par des chercheurs et des étudiants diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, et une résistance s'organise. Ainsi s'opère une rupture pour une partie des acteurs qui adhéraient au compromis des années 1950 et 1960. Durant la seconde moitié des années 1970 et durant les années 1980, de nombreux étudiants devaient participer à des stages en architecture, en service social, en géographie, etc., dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, encouragés dans leur démarche par des professeurs de l'Université Laval. Avec la population résidente, ils devaient poser les bases d'organisations de luttes urbaines pour que prenne fin l'épisode de rénovation urbaine et que des améliorations à l'environnement résidentiel soient apportées dans le respect du cadre bâti ancien. L'histoire de la construction sociale de

ce lieu continuait mais sous d'autres formes...

Notes

1. F. Dansereau et D. L'Ecuyer, *Réanimation, reconquête, conversion: revue de la littérature et bibliographie sélective annotée*, Montréal: INRS-Urbanisation, 1987, Rapport de recherche no 10, p.29.
2. S. Belley, *L'État, les promoteurs immobiliers et l'aménagement urbain: étude de cas, la zone entourant le Grand Théâtre de Québec*, Québec, thèse de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, Université Laval, 1981; G. Doré, et D. Plamondon, *Gagner ou perdre: deux luttes sur le logement à Québec*, Québec, Groupe de recherche en action populaire, Université Laval, Cahier no 5, 1981; Ézop-Québec, *Une ville à vendre*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981; S. Hudon, «Les oubliés de la rénovation urbaine du centre-ville de Québec: ses enfants», *Service social* 33 (1), 1984, p.86-98; J. Martin, *Les groupes de quartier, analyse comparative de Québec et de Genève*, Québec, essai de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, Université Laval, 1985.
3. Notamment, les professeurs de l'École de service social de l'Université Laval.
4. Nous n'avons pas repéré de mouvement organisé d'opposition au projet de rénovation urbaine dans les articles de journaux datant de la première moitié de la décennie 1960 et dans divers documents publics publiés durant les années 1950 et au début des années 1960.
5. A. Giddens, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
6. Cette analyse repose sur une partie de notre recherche doctorale, A.-M. Séguin, *Un quartier à l'ombre de l'État: transformations sociales et spatiales du quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec, de 1950 à nos jours*, Québec, thèse de doctorat, Département de géographie, Université Laval, 1991. Diverses sources documentaires ont été utilisées: les thèses de maîtrise et de doctorat produites en sciences sociales à l'Université Laval entre 1945 et 1970 et les rapports de recherche et autres formes d'écrits portant sur la Ville ou la région métropolitaine de Québec datant de la même période. Nous avons également consulté la collection de manuels scolaires de la Bibliothèque Charles Bonenfant de l'Université Laval et la collection d'articles concernant la Ville de Québec publiés dans les journaux locaux entre 1956 et 1965 disponibles aux Archives de la Ville de Québec.
7. A. Lipietz, «L'impérialisme ou la bête de l'Apocalypse, modestes considérations sur la mouvante division internationale du travail», *Les temps modernes* 40, 1983, p.752.
8. D. Brunelle, «Le capital, la bourgeoisie et l'État au Québec, 1959-1976», in D. Brunelle, *L'État solide, sociologie du fédéralisme au Canada et au Québec*, Montréal, Éditions Select, 1982, p.23-24; P. Fréchette, *Situation et tendances de l'économie de la région métropolitaine et de la ville de Québec*, Québec, Université Laval, 1986, collection Cahiers d'aménagement du territoire et de développement régional, p.5. De plus, dans Ézop-Québec, 1981, op.cit., p.98, on rappelle, en citant les travaux de G. Bourque (*Les classes sociales au Québec, Parti pris*, 1969, p.229), que les banques sont très réticentes à financer les entreprises de la région de Québec.
9. P. A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert, F. Ricard, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1986, p.267.
10. En 1939, les entreprises manufacturières de Québec emploient 167 travailleurs de moins qu'en 1891, alors que durant la même période, l'emploi manufacturier triplait à Montréal (source: M. Lamontagne, *Les problèmes économiques de la ville de Québec, le passé, le présent, l'avenir*, Québec, publication de la Chambre de Commerce de Québec, 1946, p.10).
11. Chiffres calculés à partir de données extraites des recensements canadiens de 1951 à 1961.
12. P.A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert, F. Ricard, 1986, op.cit., p.268; J. Létourneau, *Croissance économique et «régulation duplessiste». Retour sur les origines de la Révolution tranquille*, Québec, *Projet accumulation et régulation au Québec (P.A.R.Q.)*, Département d'histoire, Université Laval, 1986, note 86-01.
13. On estime à 24,000 personnes, le nombre de migrants en provenance du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie entre 1941-1951. Données citées dans le document préparé par la Chambre de commerce de Québec, 1956, op.cit., p.33.
14. Chambre de commerce de Québec, 1956, op.cit., p.vi-vii.
15. Recensement du Canada, 1961, vol. 3, partie 3, tableau 11.
16. M. Lamontagne, 1946, op.cit.
17. C. Bilodeau, «L'éducation facteur de prospérité», *Cahiers du service extérieur d'éducation sociale*, Québec, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1946, p.3-5.
18. Dans l'ensemble des effectifs de la Commission des écoles catholiques de Québec (CÉCQ) en 1941, 90 % des élèves appartiennent au niveau primaire et seulement 10 % au niveau secondaire; en 1951, les pourcentages s'élèvent respectivement à 83 % et 17 %; en 1961, à 72 % et 27 % (données extraites des *Rapports statistiques* de la CÉCQ, citées par A. Ambroise, *Les équipements collectifs scolaires dans la ville de Québec: étude de l'intervention de l'État de 1940 à 1980*, Québec, Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, 1988, p.36).
19. G. Rocher, «L'administration scolaire», in M.A. Lessard et J.P. Montminy (dir.), *L'urbanisation de la société canadienne-française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p.40.
20. En 1946, la question de l'éducation est retenue comme thème du congrès annuel de la Chambre de commerce de la province. On reconnaît l'importance de l'éducation, mais l'on s'inquiète des coûts. Par ailleurs, au milieu des années 1950, la Chambre de commerce de Québec (1956, op.cit, p.112) fait mention dans son mémoire des carences dans les équipements scolaires de la ville de Québec, les attribuant au report des investissements scolaires durant la Crise et la guerre faute de matériaux et de capacité financière.
21. Au Québec, durant cette période, tous les manuels scolaires doivent recevoir l'autorisation de l'Église avant de connaître une diffusion dans les écoles. Plusieurs maisons d'édition appartiennent même à des congrégations religieuses.
22. À titre d'exemple, citons ce titre de thèse évocateur de C. Dorval, *Influence du logement malsain sur la famille*, Québec, thèse soumise pour le diplôme à l'École de service social de l'Université Laval, 1945.
23. C. Dorval, 1945, op.cit.; G. Poulin, R. Marier et J.C. Falardeau, *Le logement à Québec, une enquête collective*, Québec, Éditions Cap Diamant, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 1944.
24. En termes de nombre de délits, le quartier Saint-Jean-Baptiste se situe au troisième rang des quartiers de Québec après Limoilou et Saint-Sauveur qui comptent une population de jeunes beaucoup plus grande. Voir H. Beaupré, *La*

- délinquance juvénile à Québec, Québec, thèse de doctorat, Département de sociologie, Université Laval, 1953.
25. H. Beaupré, 1953, op.cit., p.26.
 26. D. Szabo et M. Leblanc, «Vie urbaine et criminalité», in M.A. Lessard et J.P. Montminy (dir.), 1967, op.cit., p.74.
 27. H. Beaupré, 1953, op.cit.; C. Dorval, 1945, op.cit.
 28. A. Lipietz, 1983, op.cit.; M.A.M. Feldman et R. Florida, *Housing, Fordist Decline and Economic Restructuring in the United States*, Barcelone, paper presented at the International Conference on Regulation Theory, June 16-18, 1988.
 29. Selon le recensement canadien, en 1951, 21,5 % des ménages du quartier Saint-Jean-Baptiste n'ont pas l'usage exclusif d'un bain ou d'une douche; 44,2 % des ménages n'ont pas de réfrigérateur; 47,1 % n'ont pas de machine à laver électrique.
 30. À titre d'exemple, on peut consulter l'article des ingénieurs E. Langlois et Y. Lebeuf, «Nécessité d'éliminer des taudis et de construire des logements à Montréal», *Bâtiment-génie - construction*, décembre 1954, p.20-24
 31. E.A. Delisle, "L'urbanisme", *Bulletin de la Chambre de commerce du district de Montréal*, mai 1949, p.14.
 32. J. Greber, E. Fiset et R. Bédard, *Projet d'aménagement de Québec et sa région*, Québec, rapport soumis à son Honneur le maire de Québec et au Président de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec, 1956, p.44.
 33. Ce programme existe depuis le milieu des années 1940 dans les faits mais il a subi d'importantes modifications dans le temps. En 1956, la Loi nationale sur l'habitation est amendée de manière à autoriser le réaménagement des terrains déblayés à des fins autres que résidentielles (Choko, M.H., J.-P. Collin et A. Germain, «Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960, (deuxième partie)», *Revue d'histoire urbaine* 15(3), 1987, p.249).
 34. À Québec, 75 % des frais de l'étude sont financés par la S.C.H.L.
 35. Commission d'enquête sur le logement de la Cité de Québec, *Le logement à Québec, tome I: recommandations, tome II: caractéristiques générales de l'habitation à Québec et tome III: les conditions d'habitation et la qualité des logements*, Québec, 1961 et 1962.
 36. Commission d'enquête sur le logement de la Cité de Québec, 1961, op.cit., p.14-15.
 37. Même l'urbaniste Jean Cimon, qui s'oppose à la construction de la Cité administrative près du Parlement et propose de la localiser plutôt dans le quartier Limoilou, reprend sans les critiquer les constats du rapport Martin. Cimon déclare: «car, il ne faut pas l'oublier, le rapport Martin est catégorique: la situation de l'habitat malsain est critique et exige la reconstruction rapide de quartiers entiers de la capitale provinciale» (J. Cimon, *Deux ensembles proposés pour Québec: une cité de relogement et une cité administrative*, texte préparé pour la séance d'étude du 9 février 1962 du Congrès de l'Association des architectes de la Province de Québec, Montréal, p.2).
 38. J. Létourneau, 1986, op.cit.
 39. Le boulevard Saint-Cyrille porte maintenant le nom de boulevard René Lévesque.
 40. *L'Action catholique*, "Pour commencer les travaux du boulevard St-Cyrille", 20 novembre 1959, p.4.
 41. *Le Soleil*, «Encore un refus», 25 novembre 1964, p.4.
 42. *Le Soleil*, «Travaux d'hiver et l'aire no 3...», 31 mars 1965, p.23.
 43. Le premier centre commercial de banlieue ouvre ses portes en 1958 à Québec; plusieurs suivirent dès le début des années 1960 dont certains étaient de grande envergure (Place Laurier, Place Sainte-Foy, Place Fleur-de-Lys); voir à ce sujet F. Colarusso, *La rue Saint-Jean: dégradation de sa fonction commerciale depuis 1960*, Québec, mémoire de baccalauréat, Département de géographie, Université Laval, 1981, p.19.
 44. R. McGoldrick, «Optique commerciale» tiré de *Optiques économiques*, document préparatoire à une journée d'étude à l'intention des hommes d'affaires organisée par l'Association des licenciés en Sciences commerciales et le Centre de recherche de la Faculté de Commerce de l'Université Laval, le 23 avril 1959, p. IV-1 à IV-18.
 45. Compte tenu du chômage élevé, il est probable que plusieurs mesures d'aménagement susceptibles de relancer la vocation commerciale du secteur soient bien reçues par les travailleurs et travailleuses non syndiqués des secteurs des services personnels et de la vente qui travaillent dans les petits commerces situés dans le quartier.
 46. *L'Action*, «Les marchands de la rue Saint-Jean font valoir leur point de vue», 5 mai 1964, p.3.
 47. J.H. Mollenkopf, "The postwar politics of urban development", in W.K. Tabb et L. Sawers (dir.), *Marxism and the Metropolis*, New York, Oxford University Press, 1978, p.122.
 48. *L'Action*, «Les marchands de la rue Saint-Jean font valoir leur point de vue», 5 mai 1964, p.3.
 49. La municipalité prend en charge les coûts d'équipement alors que l'Église et la population, par le biais des «Oeuvres de Patro», assument les coûts de main-d'œuvre et d'opération (source: L. Quesnel, *Les équipements de loisir à Québec de 1940 à 1980: étude de l'intervention de l'État*, Québec, Département de science politique, Université Laval, 1983.
 50. A. Ambroise, 1988, op.cit., p.71, 74, 77 et 81.
 51. C. Offe et V. Ronge (1984) "Theses on the theory of the state", dans C. Offe, *Contradiction of the Welfare State*, Cambridge, MIT Press, 1984, p.120-121.
 52. C. Filion, «Core redevelopment, neighbourhood revitalization and municipal government motivation: twenty years of urban renewal in Quebec City», *Revue canadienne de science politique/Canadian Review of Political Science*, 20(1), 1987, p.131-132.
 53. C. Filion, 1987, op.cit., p.137.
 54. *Le Soleil*, «Les travaux coûteraient \$2,500,000 à la Ville», 15 mai 1963, p. 21.
 55. *L'Action*, «La ville perd des millions de dollars», 21 décembre 1965, p. 3.
 56. Chambre de commerce de Québec, *Mémoire sur le prolongement du boulevard Saint-Cyrille et le réaménagement urbain de ce secteur*, Québec, 1960, p.12.
 57. *Le Soleil*, «Québec a des quartiers affreux : l'urgence d'un réaménagement», 29 janvier 1964, p.28.
 58. L.M. Tremblay, *Le syndicalisme québécois, idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q., 1940-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, p.203 et 205.
 59. Cette vision du réaménagement ne fait toutefois pas l'unanimité. Si l'on réclame unanimement un habitat salubre, plusieurs s'opposent à un habitat trop dense pour des raisons morales. Un important courant associé à l'Eglise condamne les tours d'habitation et revendique l'accès, pour les ouvriers, à la propriété de la maison unifamiliale détachée de toute autre construction. Dans une

lettre publiée dans la rubrique des lecteurs de l'*Action catholique* du 20 juin 1961, on peut lire sur les conciergeries : «Boîtes de Pandore où à des prix exorbitants on loge les gens dans des cases à l'air artificiel, dans des pièces sans fenêtre (salle de bain-cuisinette) subissant la promiscuité des murs en carton et l'absence de vie familiale.» Le régisseur de l'Office du crédit agricole du Québec, responsable de la loi pour l'amélioration des conditions de l'habitation écrit en 1957 : «Vu l'absence de terrains en certaines villes, faudra-t-il se replier exclusivement sur la démolition de quartiers aux habitations désuètes ou insalubres et favoriser la construction en hauteur...Nos préférences...vont à la maison idéale pour la famille: celle qui comprend un ou deux logements.» (R. Laplante, «Réflexions sur l'habitation», *Relations*, mai 1957, no 197, p.120.). Au cours des années 1950, les mêmes débats opposent les tenants des courants «salubrité» et «moralité» lors des discussions sur le projet des Habitations Jeanne-Mance à Montréal (voir M.H. Choko, J.-P. Collin et A. Germain, 1987, op.cit., p.243-253.)

60. *Le Soleil*, «Problème municipal: loger 225 familles», 6 juin 1963, p. 21.

61. Dans *Une ville à vendre* (Ézop-Québec, 1981, op.cit., p.473-474), on rapporte que dans un premier temps, dès 1967, le comité de citoyens de l'aire no 10 (portion d'un autre quartier central de Québec) véhicule le thème de la lutte contre les taudis. En 1968, le comité se dit totalement d'accord avec «l'opération nettoyage» de la Ville de Québec. Le comité de citoyens accepte et défend dans sa première phase le réaménagement. Pour justifier sa position, il fait valoir «les taudis, les nombreuses maisons situées au fond des cours, etc., les salaires trop bas; les logements trop exigus; le manque de terrains de jeux pour les enfants; le manque d'aération; la nécessité de rénover certains édifices». Ce n'est que plus tard que se constituera un mouvement d'opposition.

62. *Le Soleil*, «Jean Lesage projette l'embellissement de Québec», 23 avril 1960, p. 1 et 12.

63. Voir M. Blanc, «De la rénovation urbaine à la restauration», *Espace et sociétés*, nos 30-31, 1979, p. 6.

64. C. Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC, 1980, p. 173.

65. A.-M. Séguin et P. Villeneuve, "The Saint-Jean-Baptiste Neighbourhood in Québec City: a Microcosm of the Relations Between the State and Civil Society", *Canadian Geographer/Le Géographe Canadien* 37 (2), 1993, p. 167-173. Greenberg et Ahtik parlent en termes similaires de la première tour à Montréal: «Avec la réalisation spectaculaire de la Place Ville-Marie, conçue par l'architecte américain I.M. Pei et achevée en 1963, Montréal a été subitement propulsée dans l'ère du modernisme». Voir K. Greenberg et V. Ahtik, «Transformations urbaines de deux centres-villes: Toronto et Montréal», *Cahiers de recherche sociologique* 6 (2), 1988, p.74.